



Communiqué de presse du Comité Guillaume Tell du 24 décembre 2013

Directive européenne armes : une mobilisation permanente depuis 5 ans

Depuis un an, l'éventuelle modification de la Directive européenne armes de 2008 revient au goût du jour avec plusieurs initiatives orchestrées par la Commission européenne, et en particulier par la Commissaire européenne en charge des affaires intérieures, Cécilia Malmström.

Sous couvert de la sécurité publique, une vaste consultation publique a eu lieu en 2013 pour connaître l'avis des citoyens sur la directive armes et sur la nécessité affichée de la modifier.

Hélas, pour la Commissaire européenne, les résultats de cette consultation ont été à l'opposé de ce qu'elle souhaitait grâce à la mobilisation sans faille des réseaux des chasseurs et des tireurs sportifs sur Internet. Cela n'a pas empêché la Commissaire européenne de formuler une interprétation très tendancieuse dans un rapport, et un avis officiel pour justifier la nécessité de modifier cette directive armes dans un sens plus contraignant.

A ce stade, cette énième tentative de la Commissaire est vouée à l'échec pour la bonne et simple raison que le mandat de l'actuelle Commission européenne se termine dans 6 mois, en même temps que le mandat des députés européens. C'est une nouvelle Commission européenne avec de nouveaux Commissaires désignés par les Etats membres et un nouveau Parlement européen élu par les citoyens européens qui auront à se saisir d'une éventuelle modernisation de la Directive armes.

Depuis le vote de la Directive armes en 2008, tous les membres du Comité Guillaume Tell travaillent en permanence avec la Fédération des Associations de Chasse de l'Union Européenne (FACE), les organisations européennes du monde de l'arme et les parlementaires de l'Intergroupe chasse et développement durable du Parlement européen présidé par la députée européenne française, Véronique Mathieu. Il n'y a pas un mois sans qu'une réunion n'ait lieu à Bruxelles ou à Strasbourg pour faire le point sur les initiatives communautaires ou nationales, à la fois sur la directive armes, mais aussi sur les menaces concernant l'interdiction du plomb dans les munitions pour des raisons de santé publique.

Une veille stratégique permanente est réalisée et les parlementaires européens sont informés en temps réel des positions des défenseurs des chasseurs et du monde de l'arme.

Dès le début de l'année 2013, le Comité Guillaume Tell a souhaité aller plus loin en profitant de toutes les négociations sur les décrets et arrêtés d'application de la loi armes de 2012. A chaque rencontre avec le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, le Comité a plaidé pour la mobilisation de la diplomatie française au niveau européen afin que la Directive armes ne soit pas modifiée en ce qui concerne les utilisateurs légaux d'armes à feu, mais seulement pour améliorer la lutte contre les trafiquants d'armes.

Il en a été de même lors de la rencontre de la Fédération Nationale des Chasseurs, membre du Comité, avec le Président de la République, François Hollande.

Le ministre de l'Intérieur a confirmé que la diplomatie française serait vigilante sur ce point dans toutes les négociations européennes.

Dans cette stratégie de « mobilisation préventive » une réunion de travail est prévue à la demande de la Fédération Nationale des Chasseurs et du Comité Guillaume Tell dès janvier 2014 avec Thierry Repentin, ministre délégué aux Affaires européennes, en présence du ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, en charge de la tutelle de la chasse.

L'objectif est de poursuivre la mobilisation de la diplomatie française au niveau européen sur le dossier armes et d'autres dossiers plus cynégétiques.

Parallèlement, chaque organisation nationale adhérente à la FACE va piloter à partir de février 2014 une campagne d'information sur la chasse et sur les armes à l'attention de tous les partis politiques et de tous les candidats aux élections européennes. Une cellule de veille et d'actions sera mise en place au niveau européen, et le Comité Guillaume Tell y participera. Les fédérations départementales des chasseurs et les clubs de tir sportif seront associés à cette mobilisation pour interpeller les candidats dans leurs circonscriptions.

La Fédération Nationale des Chasseurs et le Comité Guillaume Tell iront à la rencontre de tous les leaders politiques en charge des dossiers européens, dans tous les partis politiques, afin de faire valoir nos attentes, notamment sur le dossier armes.

Alors que nous venons enfin de transposer la Directive armes de 2008 en droit français, avec une concertation exemplaire et un important volet répressif contre la délinquance armée et les trafics d'armes, il n'est pas question pour nous de laisser la future Commission européenne et le nouveau Parlement européen remettre en cause ce texte équilibré et pragmatique.

Pour tout contact :

Thierry Coste - 06 80 87 77 05

Secrétaire général du Comité Guillaume Tell

E-mail : thierry.coste@acesyst.com

NB : Le Comité Guillaume Tell regroupe, depuis 13 ans, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) présidée par Bernard Baudin, la Fédération Française de Tir (FFTir) présidée par Philippe Crochard, la Fédération Française de Ball-trap (FFBT) présidée par Denis Julien, l'Association Nationale de Défense des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes (ANTAC) présidée par Eric Bondoux, la Chambre Syndicale Nationale des Armuriers Professionnels (CSNAP) présidée par Yves Gollety et la Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Equipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM) présidée par Dominique Billot.

Plus d'information sur : www.lecomiteguillaumetell.fr